

Bénéficiaire de l'expertise d'un conseiller en développement de l'artisanat

Vos enjeux

Vous souhaitez être accompagné dans la conception et la mise en œuvre de votre stratégie de développement et de promotion de l'artisanat de votre territoire et connaître les modalités de financement de cet accompagnement.

L'offre :

Le réseau des chambres des métiers et de l'artisanat, met à votre disposition l'expertise de conseillers sur le développement, le soutien et la promotion de l'artisanat et de l'économie de proximité de votre territoire.

Partant de votre projet, et s'appuyant sur l'offre de services aux collectivités des CMA et ses produits phares, le conseiller CMA identifie avec vous les enjeux et besoins d'ingénierie pour la définition d'un plan d'action et la mise en œuvre de solutions adaptées. Le conseiller peut :

- réaliser des études, des diagnostics et des observations prospectives ;
- s'appuyer sur l'offre de services de la CMA pour vous proposer un plan d'action global répondant aux enjeux et problématiques soulevés par le diagnostic territorial ;
- constituer le cas échéant des groupes de projet rassemblant leurs experts thématiques ;
- apporter conseils et appui

Conditions d'intervention : Le financement du poste de conseiller en développement économique, qui peut être en partie pris en charge par la CMA, nécessite également une prise en charge par les acteurs du territoire.

A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Chambre des métiers et de l'artisanat



En savoir plus : <https://www.artisanat.fr/reseau-des-cma/un-reseau-de-proximite>